

Accompagnement du service de la recherche

**Le Service de la Recherche accompagne les chercheurs tout au long de leurs projets dans :
la recherche de financements :**

en diffusant une actualité sur : des appels à projets de recherche ANR, des appels à projets de recherche publics (hors ANR) ou privés, au niveau national ou international, des offres de bourses de mobilité internationale doctorales et post-doctorales, des offres de financements des études

en proposant : des appels à projets "bourgeois", des appels à projets "Juniors", des dossiers d'aide à la recherche, des dossiers de contrats valorisation recherche, des prix

le montage de leurs projets sur le plan administratif et financier en réponse aux différents appels à projets au niveau national ou international :

définir un budget adapté et conforme aux règles financières applicables (règlement ANR, H2020...),

aider à la soumission en ligne des projets (apporter une aide technique dans la rédaction des propositions),

valider et mettre à la signature de la Présidence les documents de soumission.

la protection des connaissances et compétences

Garantir la confidentialité des travaux de recherche

Définir la répartition de la propriété des résultats

les collaborations de recherche

Aider à la négociation et à la rédaction des contrats de recherche avec leurs partenaires en veillant aux intérêts des équipes de recherche

le transfert des connaissances et compétences

création d'entreprise

hébergement dans le cadre de la valorisation des travaux issus de la recherche publique

Consultance, expertise

Contacts du service de la Recherche

Mise à jour : 6 décembre 2017